

# LE BOSPHORE EGYPTIEN

JOURNAL QUOTIDIEN DU CAIRE ET DE PORT-SAID

<b>Directeur Politique</b> <b>P. Giraud</b> RÉDACTEUR EN CHEF	<b>ABONNEMENTS</b> EGYPTE, un an . . . . . 60 Fr. ETRANGER, » » . . . . . 75 »	<b>BUREAU</b> <b>Imprimerie J. Serrière</b> Rue de l'Ancien Tribunal au Caire	<b>INSERTIONS</b> ANNONCES . . . . . 50 centimes la ligne. RECLAMES . . . . . 2 francs »	<b>Directeur Administratif</b> <b>J. Serrière</b> PROPRIÉTAIRE GÉRANT
---	--	---	--	---

Par décisions de la Cour d'Appel et des Tribunaux de 1<sup>re</sup> Instance du Caire et d'Alexandrie, le *Bosphore Egyptien* a été désigné pour la publication des annonces et avis Judiciaires.

Le Caire, le 4 Avril 1883

Un journal indigène annonce que S. E. Chérif Pacha, Président du Conseil des Ministres, aurait l'intention d'introduire dans son projet de constitution égyptienne la liberté absolue de la presse.

Nous ne savons le crédit qu'il y a lieu d'accorder à cette nouvelle, cependant tout nous porte à croire qu'elle ne manque pas de fondement.

En fait, nous sommes les premiers à le reconnaître, nous vivons actuellement sous un régime fort doux pour la presse et le *Bosphore Egyptien*, dont les critiques ont été aussi nombreuses que vives quelquefois, même acerbes, n'a jamais été inquiété.

Il est vrai que notre publication n'agit pas par parti-pris et que nous n'avons jamais rien écrit que sous l'inspiration de notre conscience.

Toutes les fois que nous avons eu à féliciter nos adversaires pour le bien qu'ils avaient pu faire, nous n'avons jamais laissé échapper l'occasion de faire connaître nos sentiments de gratitude, et d'un autre côté nous avons obéi à notre devoir en condamnant ce qui était mauvais et dangereux.

Ce n'est pas notre faute si nous avons eu plus à critiquer qu'à louer.

C'est bien certainement à la connaissance parfaite du mobile qui nous guide dans la voie que nous nous sommes tracée, que possèdent les autorités gouvernementales de l'Egypte, que nous devons cette liberté dont nous n'avons cessé de jouir jusqu'à ce jour.

On sait fort bien en hauts lieux que,

contrairement à certains autres, nous ne sommes le journal de personne et que nous ne vivons que par nos propres ressources.

La faveur croissante que nous accordons le public est sûrement basée sur l'indépendance complète, absolue, qui préside à toutes nos discussions, à nos attaques comme à nos louanges.

Nous continuerons à marcher ainsi, car nous croyons que le chemin que nous suivons a été tracé par la justice.

La liberté absolue de la Presse inscrite sur les tables de la constitution sera un titre de gloire pour le ministre qui aura eu le courage et le bon sens de la proclamer.

Nous sommes persuadés qu'au lendemain du jour où les publications politiques ou autres seront placées sous le régime du droit commun, nous aurons le désagrément de voir passer sous nos yeux des articles de journaux souvent frappés au coin de l'insenséisme le mieux réussi; une certaine faveur s'attachera dans les débuts, mais d'une façon bien éphémère, à ces élucubrations quelquefois malsaines, mais il arrivera fatalement ce qui arrive toujours en pareils cas: le public, avec son bon sens naturel, sera vite fatigué et considérera avec raison comme folles et méprisables des attaques qui n'ont eu le courage de se produire que le jour où l'impunité leur était assurée.

C'est ce qui se passe d'ailleurs aujourd'hui en France, où la liberté de la presse atteint les limites les plus exagérées de la licence; certaines

feuilles qui jouissaient dans les débuts de la faveur factice dont nous avons parlé plus haut, poussent aujourd'hui, au milieu de l'indifférence, si ce n'est du mépris de tous, les appels les plus grotesques à l'insurrection, dans le but mercantile de maintenir leur tirage à un chiffre élevé.

Mais tous leurs efforts sont inutiles, la curiosité publique seule peut les aider à vivre encore quelques jours; ils sont fatalement condamnés à disparaître.

Ce que nous disons pour la France nous le dirons également pour l'Angleterre, où la liberté d'écrire jouit des plus larges privilèges.

Il faut qu'une nation qui veut entrer sérieusement dans la voie du progrès se forme à la pratique de la liberté; tout comme l'enfant qui se sert d'un couteau, il pourra lui arriver dans les commencements que l'arme qu'elle aura en mains tourne contre elle, mais l'expérience est là pour corriger tout ce que l'ignorance peut avoir de défectueux, de dangereux même, et ce n'est pas une raison de ne point persévérer dans les tentatives libérales parce que les débuts présentent quelques difficultés.

## NOUVELLES DIVERSES

La *Capitale* dit que M. Mancini, par sa politique et ses accords avec certaines puissances, a voulu renouveler une Sainte-Alliance.

Si telle a été son intention, continue la *Capitale*, il a fait une œuvre inutile. La compression peut durer un an, deux ou

trois, elle ne saurait avoir une vie plus longue.

Malgré les procès, les condamnations, les diffamations officielles et l'espionnage, les idées restent et font leur chemin.

Si M. Mancini n'en est pas encore convaincu, qu'il examine les résultats de la première Sainte-Alliance. Celle-ci devait maintenir l'Italie divisée, la France bourbonienne et l'Allemagne autrichienne, tandis que nous avons une Italie libre, une Allemagne indépendante et une France républicaine.

Nous lisons dans la *Rassegna* du 19 :

La manière dont M. Mancini a fait comprendre à la Chambre que l'Italie est engagée envers des Puissances étrangères a provoqué des appréhensions chez ceux-là même qui étaient bien disposés à l'égard de notre ministre des affaires étrangères.

Certaines personnes font l'observation suivante: S'il existe des engagements, pourquoi le crier sur les toits? et cette observation est très juste. M. Mancini éprouvait, et il l'a dit, *more suo ad vanitatem!* La France nous sachant engagés avec l'Autriche et l'Allemagne, nous respectera-t-elle plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent?

Au contraire, elle nous regardera d'un mauvais œil, voilà l'avantage!

Les compliments qui parviennent à M. Mancini, de Vienne et de Berlin, ne nous surprennent pas. Aucun ministre n'aurait été plus apte que lui, à se faire, pour une vaine gloire, l'instrument d'une combinaison secrète quelconque. Il est à craindre, avec M. Mancini, que les engagements pris ne signifient pas autre chose que l'aliénation de notre liberté et l'impuissance de sauvegarder nos intérêts.

A propos du rapport de Lord Dufferin sur la réorganisation de l'Egypte,

qui vient d'être communiqué au Parlement anglais, le *Standard* dit :

Nous sommes obligés d'avouer que le programme que nous offre le plénipotentiaire anglais s'adresse bien plus au sentiment qu'à la raison et repose beaucoup plus sur la base de l'espérance que sur les leçons de l'expérience. Comme essai de politique romanesque, le rapport est exempt de tout reproche; mais il cloche, dès qu'on l'analyse à la loupe de la froide logique.

Nous n'avons pas à nous occuper pour le moment des nombreux détails qu'il propose pour la réforme de l'administration intérieure de l'Egypte dans ses diverses branches. L'efficacité et la stabilité des modifications qui s'opéreront aujourd'hui, sous notre inspiration, dépendront évidemment de la nature des institutions dans lesquelles résidera le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif-supérieur et à cet égard, l'opinion publique, en Angleterre, réclame des garanties positives, que ne fournit pas, il faut le reconnaître, le projet de Lord Dufferin.

D'après la théorie de sa constitution, le pouvoir central résidera dans le Khédivé et ses ministres. Aussi longtemps que tous deux subiront l'influence anglaise, les affaires pourront marcher; mais dans le plan de Lord Dufferin il n'y a pas la moindre garantie que notre influence durera toujours. On y prévoit, au contraire, une époque où nous abandonnerons complètement l'Egypte aux Egyptiens. Or, rien ne nous garantit que l'assemblée populaire n'essayera pas, comme a fait sa devancière, d'outrepasser les droits qui lui sont assignés sur le papier. Dans ce cas, l'anarchie renaîtra et notre responsabilité sera engagée de nouveau.

Suivant le *Daily-News*, la conclusion à laquelle Lord Dufferin arrive n'est rien moins que consolante. Si cette conclusion découle rigoureusement

FEUILLETON DU BOSPHORE EGYPTIEN

42

## LA FEMME DU MORT

DEUXIÈME PARTIE

XXIII

OU RIG RETROUVE UNE FAMILLE.

(suite)

— Quel mon vous a-t-il demandé ?  
 — Monsieur Carle Lebrault.  
 — C'est étonnant, fit-il stupéfait. Et lui-même, vous a-t-il dit son nom ?  
 — Oui, monsieur; il se nomme Danielo de Zintsky.  
 — Gregorio ! exclama Fernand bondissant. Il est seul ?  
 — Oui, monsieur.  
 — Je descends; faites-le entrer dans le salon.  
 Lorsque la servante fut partie, Fernand réfléchit, cherchant vainement à s'expliquer

comment le vieux Moldave avait pu apprendre son adresse; la chose lui parut si étonnante, si impossible, qu'il n'y pouvait croire. Qu'allait-il faire ? Était-il prudent de voir le vieillard ? n'était-ce pas un piège qui lui était tendu ? une finesse de policier déjà sur sa piste ? il regarda par la fenêtre, le jardin était vide; dans la rue, personne; décidé à en finir cependant et à lutter immédiatement contre le danger, si déjà il était menacé, il prit une arme et la glissa dans la poche de son large pantalon; puis, résolu, il descendit, éloigna la bonne et rentra dans le salon.

C'était bien le vieillard, l'oncle d'Iza qui l'attendait.

— Danielo, fit aussitôt Fernand, comment m'avez-vous trouvé ? Venez-vous en ami ou en ennemi ?

Rien ne peut rendre l'impression produite sur le vieux Rig en entendant ces mots, en reconnaissant cette voix; il reculait stupéfait, ne pouvant en croire ses yeux. C'était bien Fernand, et pourtant l'homme qu'il avait devant lui ne ressemblait guère à celui qui passait pour son neveu; il le reconnut cependant à son regard, à la circonférence à peine fermée qu'il avait au front, et c'est tremblant, redoutant des explications difficiles à donner, qu'il exclamait :

— Vous ! vous !

Et le vieux Rig regardait en dessous pour

préparer une rapide retraite. Ne cherchant pas à comprendre ce qu'il voyait, tout honteux d'être venu se faire prendre lui-même, ayant déjà hâte d'être à l'abri, croyant échapper à un danger imaginaire, il venait de se jeter dans un danger plus réel; mais Fernand, au contraire, en voyant l'embarras et la surprise ou plutôt la stupéfaction de son oncle, comprit immédiatement que c'était au hasard qu'il devait sa visite, et la visite du vieux Moldave, pour Fernand, c'était la fortune, c'était le million qu'il avait tant attendu. Il s'empressa donc de montrer un siège à Rig, embarrassé, en lui disant :

— Mon oncle, asseyez-vous, nous avons longuement à causer. Arrivez-vous aujourd'hui ? Avez-vous été à Auteuil ? avez-vous des nouvelles d'Iza ? Répondez.

Et, en disant ces mots, le regard perçant de Fernand ne quittait pas le vieux Rig. Mais le sauvage n'était pas un niais. Hésitant la première minute, lorsqu'il avait vu les façons de Fernand à son égard, il s'était remis aussitôt; jugeant rapidement la situation, il se hâta de rentrer dans son rôle et, pour bien rassurer Fernand, il répondit :

— J'arrive à l'instant, on m'avait donné l'adresse de cette maison comme étant à one. Le concierge en face, en me donnant votre nom, m'a dit que peut-être vous n'avez pas l'intention de la garder. Je n'ai pas encore

été à Auteuil, et c'est moi qui vous demande des nouvelles de ma chère Iza.

Le visage de Fernand changea tout à coup; il redevint gai, aimable, gracieux; au grand étonnement du sauvage, il s'empressa de répondre :

— Tout le monde va bien. Iza se porte à merveille, vous la verrez bientôt.

Il avait hâte de rassurer, ou plutôt de tromper celui qu'il croyait véritablement Danielo de Zintsky, sur sa situation présente. Le vieillard étant arrivé le matin même, ainsi qu'il l'avait dit, était depuis deux jours en voyage; il était donc impossible qu'Iza eût pu, même télégraphiquement, le renseigner sur ce qui s'était passé; il recevait avec affabilité Danielo qui devait naturellement apporter les sommes tant attendues, cette dot sur laquelle il avait compté pour son échéance.

Ce retard avait été la cause de sa perte; mais, en même temps, il le sauvait aujourd'hui par un inexplicable hasard. Bien tranquille, il s'assit en face du vieux Moldave et s'appréta à expliquer pourquoi il se trouvait dans ce petit hôtel de la rue Payenne.

De son côté Danielo, tout à fait rassuré par la tournure que prenait la situation, s'abandonna absolument; il avait repris sa mine paternelle, ses petits yeux avaient un regard gai, la bouche était souriante, et, à mesure que Fernand parlait, il semblait dire comme un

bon père grivois surprenant son gendre en bonne fortune :

— Ah !... ah !... je vous y prends; on fait donc ses farces !

Fernand, ne voulant pas laisser à l'oncle Danielo le temps de faire de mauvaises suppositions sur leur étrange rencontre, disait :

— Vous ne pouvez pas vous expliquer pourquoi je suis ici; cela, du reste, est incompréhensible. Allez donc supposer que le hasard vous amènera juste chez moi; mais je tiens à ce que vous vous expliquiez immédiatement la chose. Un négociant sérieux ne doit pas être un ariste.

A Paris, pour être négociant, il faut être bourgeois, bourgeois de l'habit jusqu'aux moelles; avoir des goûts artistiques et les laisser paraître, c'est compromettre sa situation, c'est tuer son crédit. Un négociant faisant en s'amusant de la sculpture ferait dire à ceux qui l'entourent : « Ce n'est pas un homme sérieux; au lieu de s'occuper de ses affaires, il fait des bonshommes. » Or, de ce jour, le crédit est partiel et par les relations douteuses, on pourrasse un bohème; enfin la maison est perdue.

Lorsque j'ai dû épouser votre nièce, sous l'idée de cette prévention que l'on a peur des artistes que je me suis abstenu de vous dire la petite passion à laquelle je sacrifie. J'ai appris la sculpture, je suis sculpteur, je qui quitte ma maison de commerce, aussitôt que cela m'est



des prémisses qu'il a posées, nous sommes bien obligés de nous incliner.

Mais dans une question d'une importance aussi vitale chaque pas fait dans l'argumentation sera examiné avec le plus grand soin. Lord Dufferin, fait ressortir le fait que les cours de justice et les institutions créées en Egypte sont purement un essai, il croit que si l'Egypte pouvait être traitée comme un de nos Etats-sujets dans l'Inde, avec un résident anglais virtuellement omnipotent, le reste irait tout seul. C'est possible, mais lord Dufferin a trop d'expérience et trop de sagacité pour s'imaginer que pareille chose soit faisable. Il propose par conséquent quelque chose de plus pratique. Seulement il trouve que l'Egypte n'est pas encore mûre pour les institutions qu'il lui destine, et la seule chose qui ressorte le mieux de n'importe quel article de son rapport admirablement rédigé, c'est que nous ne sommes pas appelés prochainement à quitter l'Egypte.

Le 18, a eu lieu à Pest un duel au sabre entre M. Verhovay, député et journaliste antisémite, et M. Polonyi qui publie un journal défendant les intérêts juifs. M. Verhovay a reçu 4 blessures dont 3 assez graves, à la tête et au flanc.

On lit dans la *Gazette du Peuple*, du 19 mars :

« Dans les mémoires du feu conseiller intime Stieber, qui sont actuellement livrés à la publicité, se trouve cette allégation que les hommes de Hesse-Darmstadt se sont conduits comme des bandits durant la guerre de 1870-1871.

Cette allégation a produit là bas une vive émotion, et samedi dernier, une réunion d'hommes de la Landwehr ayant pris part à la campagne contre la France, a été tenue à Mayence en vue de protester contre l'affirmation de M. Stieber. »

On lit dans le *Mercure de Souabe* du 19 mars :

« Suivant un rapport adressé au ministre de la guerre, l'armée prussienne, le corps d'armée saxon, le corps d'armée wurtembergeois et la brigade bavaroise adjoints au 15<sup>e</sup> corps d'armée ont perdu pendant le mois de janvier 441 hommes, 7 par des accidents et 24 par des suicides. »

possible, pour accourir ici prendre mes ébauchois : le négociant fait vivre l'artiste. Comme des indiscretions pourraient me nuire, j'ai changé de nom.

C'est ce qui vous explique pourquoi Carle Lebraut, le sculpteur, ne fait qu'un avec Fernand Séglin. Mon cher oncle, je veux tout de suite vous rassurer sur ma passion de bohème. D'autres ont comme vices le jeu, les femmes, l'inconduite. Moi, c'est la mivison, l'atelier ; mes fras de modèles me coûtent moins que la plus petite soirée comme négociant, que je donnerais chez moi ; vous voyez qu'Iza n'a rien à craindre.

Le sang-froid, la légèreté, l'enjouement avec lequel tout cela fut stupéfièrent le vieux Rig, qui, avec raison, avait la prétention d'être fort en mensonge.

— Eh ! fit le vieux Rig d'un air banhomme, que ne le dites-vous à Iza ? elle serait charmée, au contraire, de cette double existence.

— Vous m'avez surpris, je n'ai rien à cacher, vous le lui direz.

— Ainsi, reprit le vieux Rig regardant autour de lui, l'air bon, confiant, jouant le vieux coquin, comme le chat joue avec la souris qu'il va dévorer, ainsi vous avez loué cette charmante petite maison pour y faire de la sculpture et vous reposer quelques heures par jour du tracé des affaires ?

Son Altesse Impériale le Prince Frédéric Charles, qui se trouvait à Beyrouth le 22 Mars, jour anniversaire de la naissance de S. M. l'Empereur Guillaume, s'est rendu, dans la matinée, à bord de la *Nymphia*, où a eu lieu la cérémonie d'usage.

L'aide-de-camp de S. M. I. le Sultan, accompagnait le Prince qui retourna à terre, une fois la cérémonie terminée.

Le même jour, le Prince, se disposant à quitter Beyrouth, reçut dans l'après-midi Hamdy Pacha, Vali de Syrie, et le chargea de transmettre télégraphiquement à Sa Majesté le Sultan, ses remerciements pour l'hospitalité qui lui a été offerte durant son séjour en Syrie.

A 4 heures de l'après-midi, le Prince s'embarquait à bord de la *Nymphia* qui appareilla immédiatement pour Rhodes.

### LE GABON

Un Français résidant au Gabon a adressé à l'un de ses amis une lettre dont voici quelques passages intéressants :

La mer, à marée haute, baigne des broussailles, ou, comme on dit, des brousses de 1 à 2, et même de 3 et 4 mètres de hauteur. Il n'y a donc de route, le long de la mer, que quand celle-ci veut bien en laisser une. Mais prenons un sentier battu.

Si vous marchez pendant deux heures et plus dans une direction quelconque, vous trouverez, sans cesse des embranchements à ces sentiers ; mais, quant au paysage, il ne varie que dans la hauteur des brousses.

Quelquefois ce sont seulement de hautes herbes, qui, le matin, sont couvertes chacune d'une rangée de diamants gros comme des pois ; ce sont les gouttes de rosée.

Quelquefois vous rencontrez un réseau inextricable de lianes semblable à un fagot de sarments bien serré. Cela vous indique que l'eau n'est pas loin. Du reste, vous n'avez pas la peine de chercher, le sentier vous y conduit.

La hauteur de l'eau est partout très changeante. Tel ruisseau que vous sautez à pieds joints aujourd'hui laissera demain passer une pirogue. Tel est le fleuve

— Absolument ! montez vous allez voir mon atelier.

Rig le regarda, il trouvait que l'audace allait un peu loin ; Fernand, qu'il avait vu deux jours avant qu'il croyait sous les verrous, pouvait s'être échappé, avoir hâtivement loué la petite maison qu'il connaissait, avoir changé de nom pour dérouter les recherches, avoir fait enfin ce qu'il était nécessaire de faire pour égarer la police ; mais il ne pouvait en deux jours s'être improvisé sculpteur. On juge de de l'étonnement du vieux Rig quand, dirigé par Fernand, il entra dans la chambre où il avait fait sa lugubre expérience, transformée maintenant en atelier. Les idées du vieux Rig traversaient rapidement son cerveau, et il pensa aussitôt qu'avant son mariage avec Iza, Fernand avait cette maison ; il pensa que Mme Davenne occupait toujours le pavillon. En dehors de son ménage, avait continué les relations qu'il avait avec celle que l'on appelait la *Femme du mort* ; voulant brusquer la situation, il dit à Fernand :

— Puisque je vous ai rencontré, allons au plus vite à Auteuil.

(A suivre.)

Ogoué qui monte ou descend de 6 à 7 mètres en quelques jours

Il n'y a pas à proprement parler (je parle de ce que j'ai vu) de véritables forêts ; les grands arbres sont des cocotiers et quelques autres du genre palmier. Ajoutez-y un grand arbre dont je ne puis découvrir le nom, et où il ne pousse que des nids d'oiseaux. Le tronc ressemble à celui d'un hêtre, écorce claire, pas de branches jusqu'à 20 ou 25 mètres de hauteur.

Lorsqu'un sentier vous fait traverser un village, vous avez généralement de chaque côté de vous une rangée de huttes en bambous dont quelques-unes assez bien construites. Il y en a comme cela une douzaine en tout. Vous faites quelques pas de plus et vous retrouvez dans un sentier dont vous auriez bien du mal à vous écarter.

Ces huttes ou maisons représentent assez exactement ces arches de Noé de treize sous qu'on vend dans les bazars. Le toit très en pente descend jusqu'à un mètre du sol, abritant ainsi un espace assez large devant la maison et c'est là qu'on se tient surtout dans la journée. Sur les bords de la mer, parmi les plus civilisés, ces maisons sont bâties sur pilotis. Celles que nous habitons sont aussi sur pilotis, mais en planches.

Au Plateau, c'est ainsi que nous appelons Libreville (ce dernier mot ne s'entend jamais), au Plateau, dis-je, les bâtiments du gouvernement sont en moellons et plâtras. On dirait que cela a été construit pour durer.

En rade, est un grand ponton, le *Cai-nat*, qui sert d'hôpital en même temps que de garde-côte immobile. Il est condamné, et son remplacement, déjà en route, sera un avis de guerre...

J'ai fait une grande promenade dimanche, et par quelle route ! C'est un sentier de trois lienes dans les bois sans un seul embranchement ; donc, impossible de se perdre. La brousse est si épaisse de chaque côté, qu'il est impossible de faire trois pas hors du sentier. Ce passage a été coupé à la hache, et malgré les montées et les descentes, on peut y passer avec un cheval sûr. Les arbres et les lianes s'enchevêtrent, formant une barrière, un véritable mur.

Sur les trois lienes que j'ai parcourues, je suis sûr qu'il n'y a pas un kilomètre de terrain plat. Huit fois on a été obligé de jeter quelques morceaux de bois sur de petits cours d'eau qui sont probablement secs durant la saison sèche, mais qui sont à présent grossis par les pluies.

Après avoir marché environ une heure, on se trouve sur une hauteur, d'où on aperçoit la mer et toute la rade du Gabon. Enfin, après avoir parcouru toute la route, on débouche subitement sur une magnifique plantation appartenant à la maison Woermann de Hambourg. Il y a là une maison admirablement construite pour les blancs, des maisons en fer pour les travailleurs noirs, des parcs pour chaque espèce d'animaux, une grande basse-cour, un enclos où circule l'eau pour les canards. Fort malheureusement toutes les mules, tous les bœufs qui avaient été employés comme bêtes de trait sont morts.

La plantation consiste en riz et en café. Tous les champs exploités ont été disputés, mètre par mètre, à la forêt qui encadre le tout d'une façon splendide.

### NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR

ZAGAZIG

Le chef de la gendarmerie envoyait il y a deux jours une lettre au Moudir avec un individu accusé de

courir le pays revêtu d'un costume de gendarme dont il se servait pour esroquer de l'argent aux Cheikhs de villages. Il se faisait passer pour un délégué de la part de la gendarmerie pour s'assurer du maintien de la sécurité.

On s'aperçut de son jeu tout près de Bulbéis, où il voulait obliger un des notables à lui procurer une monture pour le transporter à un autre village.

L'enquête ouverte à ce sujet a permis d'établir que l'individu se nomme Chahin Chaker et que c'est un ancien officier du triste troupeau qui alla paître à Tell-el-Kébir.

Inutile d'ajouter que cet honorable personnage est en prison.

### CHRONIQUE LOCALE

LE PROCÈS ISMAÏL PACHA KHÉDIVE contre : LE GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN

Dans son numéro en date du 2 avril, le journal le *Phare d'Alexandrie* a publié l'entrefilet suivant :

On se rappelle que lors de la première crise financière dont souffrit l'Egypte, il y a quelques années, S. A. le Khédive Ismaïl et les princes donnèrent tous leurs biens privés à l'administration des domaines de l'Etat, pour qu'ils soient gérés par elle et que les revenus en soient affectés à l'amortissement de l'emprunt contracté chez M. de Rothschild.

Dernièrement, l'administration des domaines de l'Etat, d'accord en cela avec le gouvernement, a décidé la vente de ces propriétés pour en affecter le produit au paiement de l'emprunt.

S'il faut en croire *El-Ahram*, S. A. Ismaïl protesterait contre cette vente, contraire selon lui à l'esprit de la donation et c'est M. Broadley, qui serait chargé de présenter et de soutenir la protestation de S. A. Ismaïl.

Le Docteur Gaillardot bey, Directeur de l'école de médecine du Caire, vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Encore un vieux français d'Egypte qui peut se glorifier d'emporter avec lui avec l'estime, la reconnaissance du pays tout entier.

Il va s'agir maintenant de lui nommer un successeur et sans doute qu'à cette heure les intrièques sont nombreuses pour obtenir le poste considérable qu'occupait avec tant d'éclat, depuis de si longues années, notre éminent compatriote.

Au cas où le Conseil des Ministres ne voudrait pas confier la Direction de l'Ecole de médecine égyptienne à un européen, et qu'il se serait décidé à faire choix dans le personnel indigène, il nous paraîtrait que l'hésitation ne saurait être permise.

En effet, qui plus que Osman bey Galeb est à même de recueillir la succession de Gaillardot bey ; lui seul, entre tous les membres du corps médical égyptien, possède des titres exceptionnels conquis au prix des plus rudes labeurs et nous paraît désigné pour le poste dont nous parlons.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître personnellement Osman bey Galeb, mais sa réputation est telle que nous serions fiers pour l'Egypte de lui voir occuper dans l'administration égyptienne la haute position à laquelle ses mérites donnent droit.

La seule fois qu'il nous a été donné de voir le jeune médecin, si sympathique à tous les Egyptiens, c'est à l'école normale de Cluny (Paris) où il était, lui étranger, chargé du cours d'histoire naturelle par S. E. le Ministre de l'Instruction publique.

Osman bey Galeb est docteur en médecine et lauréat de la faculté de Paris, Docteur ès-sciences de la même école, lauréat de l'Institut de France.

Nous doutons fort qu'il existe d'autres membres du corps médical d'Egypte qui puissent offrir au gouvernement des garanties aussi sérieuses.

Nous ne sommes que le faible écho de l'opinion publique en affirmant que la nomination d'Osman bey Galeb au poste de Directeur de l'Ecole de médecine est attendue par chacun, comme la chose la plus rationnelle et la plus juste.

### LE BOUT DE L'OREILLE !

Sous la rubrique « la crise économique en Egypte, le journal le *Temps*, de Paris reproduit dans son numéro du 22 mars une lettre adressée au *Times*, pas son correspondant du Caire, lettre dans laquelle sous prétexte d'appeler l'attention des lecteurs sur les difficultés économiques et les dangers qui menacent l'Egypte, le correspondant de la feuille de la cité, arrive, en matière de conclusion au raisonnement « que le gouvernement indigène serait difficilement en mesure d'appliquer toutes les réformes indispensables pour améliorer la situation économique du pays, et que les hommes d'Etat anglais devront bien réfléchir avant d'abandonner définitivement l'Egypte à elle-même et à une crise économique qui est imminente. »

Franchement il était aussi simple de commencer par la fin.

M. le Conseiller du Ministère des Travaux publics nous semble appartenir à l'école de madame Benoiton, si les renseignements qu'on nous fournit sont vrais.

En effet, à peine arrivé des Indes il est reparti immédiatement pour l'Angleterre en congé de trois mois.

Pendant ce temps les appointements courent et le gouvernement égyptien paiera.

Décidément l'ère des économies a du bon mais pas pour tout le monde.

Nous lisons dans le *Phare d'Alexandrie* :

Le service de l'inspection générale des octrois d'Egypte, créé au commencement de 1880, vient de faire paraître un rapport qui se divise en deux parties :

La première exposant les chiffres comparatifs des recettes effectuées en 1879, en 1880 et 1881 par les services qui relèvent de l'Inspection Générale.

Dans la seconde sont indiquées les améliorations introduites dans ces divers services et les réformes qui restent à réaliser.

On sait que les impôts sur lesquels l'Inspection Générale des Octrois exerce plus spécialement sa surveillance, sont les suivants :

- 1° Les droits d'octroi établis dans les 41 villes dénoncées au décret du 17 Janvier 1880.
- 2° Le droit d'abatage des animaux.
- 3° Le droit de pesage.
- 4° Les diverses taxes recouvrées en



dehors de ces droits, par les Municipalités du Caire et d'Alexandrie.

Parmi ces dernières taxes figurent notamment les droits sur les propriétés urbaines, les impôts professionnels, les taxes annuelles sur les voitures et les bêtes de somme ou de travail, etc.

Voici d'après un tableau comparatif les résultats obtenus sur l'ensemble de ces divers chapitres de perception en 1879, 1880 et 1881.

En 1879.....	L. E.	471.877
En 1880.....	»	433.149
En 1881.....	»	538.318

L'année 1881 offre donc sur les produits de 1880, une augmentation de 53,169 L. E.; comparativement à 1879, la plus-value réalisée atteint le chiffre important de 66,441 L. E.

Le même journal nous donne les renseignements suivants :

On assure que M. de Rothschild a donné son adhésion complète au projet proposé par l'administration des domaines pour la vente des biens du gouvernement.

Quant au Crédit foncier, c'est jeudi que doit avoir lieu au Caire, au siège social de la société l'assemblée générale des actionnaires convoqués en vue de délibérer :

1° Sur l'établissement du contrôle de l'Etat dans les opérations de la Société.

2° Sur les modifications qu'il sera par suite nécessaire d'apporter aux statuts.

3° Sur la modification de l'art. 4 des statuts.

On sait que tout porteur de 50 actions a le droit d'assister à l'assemblée générale après avoir toutefois fait le dépôt de ces actions au siège de la société ou dans les endroits désignés à cet effet. Mais pour que la réunion ait lieu et soit valable il faut qu'il y ait un minimum de 80 mille actions déposées, sauf de quoi la réunion sera renvoyée à une date postérieure.

Extrait du journal Alexandrie l'Echo d'Orient :

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Keun, le sympathique Chancelier en chef du Tribunal de 1re Instance d'Alexandrie, vient d'être nommé Chancelier en chef de la Cour d'Appel.

C'est la juste récompense des nombreux services que ce fonctionnaire affable et bienveillant a rendu en exerçant ses fonctions.

Nous nous joignons à notre confrère pour féliciter M. Keun de la juste élévation de fonctions dont il

vient d'être qualifié par S. E le Ministre de la Justice.

Il y a quelque temps, le *Moniteur* félicitait un de nos concitoyens, M. Victor Hany, l'habile décorateur, pour avoir embellie et rendu praticable la voûte qui donne sur l'Esbékieh et aboutit à la ruelle qui conduit au quartier Cophte.

Si notre mémoire ne nous fait pas défaut, notre confrère demandait s'il ne serait pas possible d'établir sous ce passage et dans la ruelle qui le continue un ou plusieurs reverbères éclairés au gaz. La dépense serait si minime pour la ville du Caire, que tous ceux que leurs affaires appellent dans ces parages dans la soirée en sont à se demander encore pourquoi on laisse M. Hany faire seul des frais d'éclairage d'intérêt public.

Nous pensons qu'il est de l'intérêt général d'éclairer un peu ce coin de la ville si fréquenté pendant le jour, mais dans lequel on ne se hasarde pas sans crainte pendant la nuit.

Eclairer grandiosément les approches des Palais et les promenades publiques, c'est bien; mais éviter les coupe-gorges au cœur de la ville européenne ne serait pas mal.

Le Journal la *Rondinella* a paru avec un charmant portrait de Mathilde Pillot en première page.

Que de regrets, que de douleurs ont été ravivés au Caire à la vue des traits de la charmante ex-pensionnaire de M. Larose.

Notre ami le libraire chéri des dames a versé quelques pleurs, nous l'avons entendu fredonner entre deux sanglots :

Il me reste, dans mon malheur,  
Son portrait dans la *Rondinella*.  
(*Bis... repetita placent*)

L'autre soir dans les coulisses nous en avons entendu une que le strapontin grincheux eut trouvée roide.

Nous cautions avec une charmante actrice qui est quelque peu en butte aux jalousies d'une de ses camarades.

Comme nous lui conseillions la patience, nous entendîmes cette ré-

ponse dont une femme seule est capable :

« Je sais qu'elle a une dent contre moi mais comme c'est une dent fausse... Peuh. »

CHRONIQUE DU CANAL

ISMAÏLIA

« M. Poilpré, qui depuis quelque vingt ans, est toujours sorti victorieux des maladies, des médecins et des drogues, dont l'artillerie combinée ou non, aurait tué tout autre que lui, M. Poilpré n'a jamais pu triompher des violons, dont il est resté l'esclave soumis. »

Ainsi a parlé l'auteur des *Souvenirs anecdotiques du blocus du Caire*, et M. Poilpré ne lui a pas envoyé un démenti. Il vient, au contraire, de lui donner raison, en faisant de nouveau acte de vasselage envers les violons.

C'est le 1er avril, qu'ils ont fait résonner les échos de la villa des Eaux, qui s'était parée, à leur intention, de ses plus beaux habits de fête. Le garde-meuble de M. Poilpré est riche de tout ce qu'il faut pour danser, et il n'y manque pas un seul accessoire, pour parler comme au théâtre. Au besoin, M. Poilpré sait improviser; les frais de représentation de chef de service ne sont-ils pas là, et a-t-on jamais ouï dire que M. Poilpré eût théâtralisé les siens?

Et puis, y a-t-il une maîtresse de maison plus gracieuse, plus prévenante, plus attentive à ses hôtes que Madame Poilpré? C'est ce que les nombreux invités à la fête vont être appelés à constater une fois de plus.

Dès neuf heures, le quai Méhémet-Ali est sillonné de voitures qui amènent les premiers arrivants. Des voitures à Ismaïlia, — la ville morte, suivant certain cliché? Rien de plus vrai; c'est sa manière de répondre à ses injustes détracteurs. On entre, sous les feux des illuminations, par une magnifique avenue, donnant sur le quai, spécialement disposée pour la circonstance (chapitre des improvisations). On traverse le jardin, et on entre par la verandah transformée en grand salon (même chapitre). On traverse le jardin, mais on ne le quitte pas; les salons improvisés à l'extérieur (toujours même chapitre, on n'en finirait pas) sont remplis de fleurs, d'arbustes rares, de guirlandes de verdure. A l'extérieur, même coup d'œil magique; une superbe pelouse d'un vert tendre; au milieu de cette pelouse, un jet

d'eau jaillissant à cinq ou six mètres de hauteur; une gerbe de pluie fine, de poussière d'eau ou d'argent, dans laquelle se jouent par moments comme des arc-en-ciel; des lanternes vénitiennes, plus éclatantes les unes que les autres, suspendues à profusion aux branches des arbres. Ce n'est plus la villa des Eaux, c'est un palais des mille et une nuits.

Peu à peu, les salons se remplissent et on compterait facilement près de cent cinquante invités. Parmi eux, on remarque M. Dobignie, consul de France à Port-Saïd, et M<sup>me</sup> Dobignie; M. Labosse, vice-consul de France à Ismaïlia, et M<sup>me</sup> Labosse; le commandant du stationnaire Egyptien à Port-Saïd, Privileggio Bey, en grand uniforme; M. Selig Bey, contrôleur général des douanes (en tournée); les fonctionnaires du gouvernement égyptien, tant de Port-Saïd que d'Ismaïlia; le commandant indigène des troupes de Port-Saïd; le major anglais, commandant à Ismaïlia, et d'autres officiers anglais; M. Lemasson, chef du service de l'entretien, et M<sup>me</sup> Lemasson; M. Desavary, chef du service du transit, et M<sup>me</sup> Desavary. Presque tout le personnel de la Compagnie avait répondu à l'invitation des châtélains. En parlant des dames, ce n'est pas presque toutes qu'il faut dire, mais bien toutes, et toutes se distinguant par leur grâce, leurs toilettes élégantes et de bon goût, et leur vaillance à la danse.

La danse? elle a été menée avec entrain et gaieté; et il n'a fallu rien qu'un splendide souper, pour les interrompre un peu. La table était garnie de trois immenses bouquets; du milieu de chacun s'élevait un petit jet d'eau, de l'effet le plus agréable. En fait de garniture effective, il faut citer, comme couleur locale, un mouton rôti, tout entier, à faire se pâmer d'aise les héros d'Homère (on sait, du reste, que, pour le bon appétit, les danseurs en montreraient même aux héros d'Homère).

Après le souper, les danses reprenaient avec une nouvelle ardeur. M. Poilpré, sans y prendre part lui-même, semble les suivre avec amour. Peu lui importe, un peu de fatigue; pourvu qu'on s'amuse chez lui, il est content. M<sup>me</sup> Poilpré est aux petits soins avec tout le monde.

Mais il n'est si aimable compagnie qu'il ne faille quitter. On s'y décide à regret, et il faut que ce soit le soleil qui chasse les plus tenaces au plaisir.

La conclusion (elle est dans la bouche de tous les invités), c'est que depuis longtemps on n'avait assisté, à Ismaïlia, à une fête aussi splendide, aussi bien réussie; si tant est qu'elle ait jamais eu une devancière dans son genre.

DÉPÊCHES HAVAS

Londres, 2 Avril 1883.

A la Chambre des Communes, M. Fritz Maurice, répondant à une interpellation, dément que la France ait établi le blocus à Madagascar et qu'elle y ait fait acte d'hostilité.

DERNIERE HEURE

On nous annonce que le gouvernement de la Sublime Porte appellerait en ce moment sous les drapeaux tous les sujets turcs astreints au service militaire qui sont à l'étranger.

Des ordres à ce sujet seraient parvenus en Egypte.

Le bruit circulait hier au soir au Caire que le Gouvernement Egyptien aurait reçu du colonel Hicks une dépêche du Soudan portant des nouvelles d'une extrême gravité.

Nous n'avons pu vérifier si ce bruit était fondé.

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE  
CAISSE D'ÉPARGNE.

La Banque Impériale Ottomane a l'honneur d'informer le Public que la Caisse d'Épargne, qu'elle a instituée au Caire et à Alexandrie, fonctionnera également à Port-Saïd à partir du 1er Mars prochain, dans les bureaux de son Agence de cette ville.

Les conditions sont les mêmes qu'au Caire et à Alexandrie, mais la Banque Impériale Ottomane ne sera tenue à rembourser à Port-Saïd, que les versements effectués sur les livrets délivrés à Port-Saïd.

L'Agence de la Banque à Port-Saïd tient à la disposition du public des exemplaires du règlement de la Caisse d'Épargne et tous autres renseignements.

Le Directeur des Agences de la Banque Impériale Ottomane en Egypte.  
A. FREDERICI.

Le Caire, 24 février 1883.

ΕΛΕΝΑ ΠΑΒΑΝΗ  
ΜΕΣΗΤΡΑ

και θρήνησε εις Κόμ. της Βρήςης

Feuilleton du BOSPHORE EGYPTIEN

UN NOTAIRE  
EN FUITE

PREMIÈRE PARTIE

AMOUREUX PAR TELESCOPE

VIII

(Suite)

Sur ce, en oiseau fou, il planta là le docteur avant qu'il eût ouvert la bouche et, prenant sa femme par la taille, il l'entraîna en disant :

— Laurette, il y a longtemps que nous n'avons été, ensemble, visiter nos faisans.

Libois et le docteur restèrent seuls.

— Voyons un peu comment il va manœuvrer pour me soutirer la lettre, se dit le peintre.

le voyage du matin, je me suis trouvé conduit à vous parler du tour que j'avais joué au marquis...

— Quel tour, interrompit Maurère en feignant de ne pas se souvenir.

— Le tour d'avoir caché la lettre.

— Ah! oui, c'est vrai, vous m'avez conté cela... Et c'est même tout aussitôt après ce récit que vous m'avez demandé de céder la place à la dame qui voulait voir lever l'aurore. Vous reconnaîtrez que je me suis vite exécuté.

— Oh! fit Libois en pesant sur ces mots, exécuté si vite que, derrière vous, quand je me suis demandé quelle cause, dont vous ne m'aviez soufflé mot, vous avait fait monter à mon atelier, j'ai fini par m'imaginer que vous n'étiez uniquement venu que pour la lettre.

La botte avait porté: dix secondes durant, le médecin demeura interdit. Mais reprenant contenance, il prit un air étonné pour demander :

— En quoi cette lettre pouvait-elle m'intéresser?

Si Maurère n'avait pas voulu finasser, Libois, à coup sûr, aurait trouvé une façon adroite de lui rendre l'écrin compromettant... La pensée que le docteur le croyait dupe de sa comédie le rendit hargneux.

Le médecin suivit d'abord des yeux les époux qui s'éloignaient, attendant qu'ils fussent assez loin pour ne pas l'entendre, puis il dit en souriant :

— Il paraît qu'on n'est pas venu, puisque vous voici, ce soir, à Clangy?

— Qui? demanda Libois dérouter par cette attaque qu'il ne comprenait pas.

— Qui? répéta gaiement Maurère. Quand je me suis présenté ce matin chez vous, ne m'avez-vous pas dit que vous attendiez une visiteuse qui devait venir à votre atelier aujourd'hui pour y voir demain matin lever l'aurore? Et même telle était votre crainte qu'elle arrivât quand j'étais là, que vous m'avez congédié avant que j'aie pu vous dire le motif qui m'avait amené.

A ces mots qui lui rappelaient le mensonge dont il avait usé pour rendre sa liberté au docteur, après lui avoir appris où il trouverait la lettre, Libois se sentit froissé.

— Toi, pensa-t-il, tu fais trop le malin; je vais te donner un peu sur le nez.

Et, tout haut, d'un air ébahi :

— Vous avez raison, docteur, j'en suis encore à savoir ce qui me valait le plaisir de votre visite. Je ne sais plus par quels méandres de notre conversation, qui avait roulé sur l'humeur de Monjeuse pendant

— Ah! tu me fais poser, se dit-il, et cela au moment où j'allais te repasser le papier en te suppliant d'obtenir de la marquise qu'elle m'exemptât de la prétendue commission pour sa couturière! Ah! tu te donnes l'air de tomber des nues en demandant en quoi la lettre t'intéresse! Eh bien, je vais te secouer le moral, mon bonhomme.

Sur ce, il reprit tout haut :

— Bien vrai! elle ne vous intéresse pas?

— Nullement.

— Tiens, je croyais!

— En quoi une question de chiffons entre une couturière et sa cliente peut-elle m'importer? répliqua railleusement le médecin.

L'artiste le regarda dans le blanc des yeux et, tout lentement, lui demanda :

— Alors, tout à l'heure, à notre arrivée, pendant que le marquis était si amoureux-ement embrassé par sa femme, dites-moi donc pourquoi votre voix était tant émue, quand vous m'avez soufflé que vous n'aviez pas retrouvé la lettre sous le livre indiqué par moi?

Cette fois, Maurère tressaillit sous ce coup inattendu. Devenu blême, l'œil troublé par la peur d'avoir trahi le secret de la

marquise, il n'avait encore pu trouver sa réponse, quand se fit entendre la voix de Monjeuse qui, arrivant, suivie de sa femme, leur cria de loin :

— A table, messieurs! à table!

Comme la veille, le convert avait été dressé en plein air. Quand les deux jeunes gens eurent rejoint les époux, madame de Monjeuse, habituée sans doute à lire sur le visage du docteur, l'interrogea d'un regard anxieux. Il faut croire que, pendant les quelques pas qui l'avaient rapproché de la table, le médecin avait non seulement maîtrisé son trouble, mais encore pris une résolution quelconque, car le coup d'œil de réponse qu'il adressa à la marquise était si pleinement rassurant, qu'un sourire de satisfaction vint errer sur les lèvres de la jolie femme.

— Maurère me ménagerait-il un petit coup de Jarnac? se demanda Libois mis en éveil par le calme qu'avait retrouvé le docteur.

(à suivre.)



**CAIRE**  
**HOTEL D'ANGLETERRE**

NOUVELLEMENT CONSTRUIT, MOBILIER  
ENTIÈREMENT NEUF

En face le jardin de l'Esbekieh  
Exposé au Midi.  
Ouverture 20 janvier 1883.

Cet Etablissement situé dans le meilleur quartier du Caire, se recommande par sa position exceptionnelle et centrale, son confortable minutieusement soigné et son service de 1er ordre.

Grands et petits Appartements, Salons de famille, Salle de lecture, fumoir, Journaux de tous pays.

Table d'hôte et service à la carte, prix modérés, Omnibus à tous les trains d'arrivée et de départ, Interprètes et Drogmans attachés à l'hôtel.

**BAINS**

Chauds et froids, Douches.

Propriétaires,  
LOGARA frères.

**THE LAND AND MORTGAGE COMPANY**  
**OF EGYPT LIMITED**  
**SOCIÉTÉ ANONYME**

Capital un Million de Livres Sterling

SIÈGE SOCIAL à LONDRES

27, Clements Lane Lombard Street

Agence principale en Egypte  
à Alexandrie, Rue Adib.

Agences:  
au Caire, Maison Heller, avenue Ismailia.  
à Tanta, rue de la Gare.  
à Mansourah, MM. Russi Frères.  
à Zagazig, M. Ernest Camilleri.  
à Damahour, M. E. Mercier.

Prêts hypothécaires à long terme, remboursables par annuités comprenant l'intérêt et l'amortissement.

Prêts hypothécaires à court terme remboursables avec ou sans amortissement.

Ouverture de crédits en compte courant sur hypothèque.

Avances sur récoltes et sur marchandises.

Achat et vente de propriétés rurales et urbaines, avec faculté pour l'acheteur de se libérer en plusieurs annuités

**SAINT-NICOLAS**

Le *Saint-Nicolas*, qui entre dans sa 4<sup>e</sup> année a tenu au delà ce que son éditeur M. Ch. Delagrave avait promis.

Cette luxueuse gazette hebdomadaire serait un merveilleux album de gravures, si elle n'était, avant tout un précieux recueil de beaux contes, de causeries instructives, de saynettes qui font rire, et, par ci et par là, de touchants récits qui font pleurer. Joignez à cela un grand attrait: une correspondance amicale régulièrement entretenue avec les jeunes abonnés; joignez y de la musique enfantine que parfois Massenet ne dédaigne pas d'écrire, de jolis vers, de naïves histoires bien faites pour les petits, les tout petits qui ne mangent leur soupe et ne s'endorment qu'en écoutant conter, et vous aurez le programme idéal d'un Journal destiné à la première jeunesse.

Cette feuille bien connue est placée sous l'invocation de l'indulgent patron des garçons, et, ce qu'on ignorent jusqu'ici des petites filles, rédigée par Saint-Nicolas lui-même en première ligne. Marthe, Bertin, Emile, Desbeaux, Eudoxie Dupuis, Genevay, Henri Greville, Robert Houdin, E. Lafenestre, Margery, Adriana Piazzi, Albert de Prévile, Léonce Petit, Léon Valade etc. etc. illustrée par Bayard, de Bar, Bodemer, Church, Courboin, Ed. Détaillé, Ferdinandus, Gaillard, Gilbert, Guos, Juncling, Kaufmann, B. de Monvel, Léonce Petit, Scott, Robert Tnant etc., etc. et publiée par Ch. Delagrave, 45 Rue Soufflot à Paris.

**CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN**

SOCIÉTÉ ANONYME

Au Capital de francs 80,000,000  
Siège Social au Caire.

Prêts hypothécaires à long terme, remboursables par annuités calculées de manière à amortir la Dette en 10 ans au moins, 50 ans au plus.

Prêts hypothécaires à court terme, remboursables avec ou sans amortissement.

Ouvertures de Crédit sur hypothèque.

Prêts sur nantissement.  
Dépôts de fonds en compte-courant  
Dépôts de valeurs sans frais.

**CRÉDIT LYONNAIS**

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL: 200 MILLIONS

Agence d'Alexandrie.

Le Crédit Lyonnais fait des avances sur Titre Egyptiens et Etrangers.

Il reçoit les titres en dépôt.  
Il encaisse les Coupons.  
Il ouvre des comptes de dépôt remboursables à vue.

Il reçoit les dépôts d'argent à échéance fixe pour toute somme de deux cents piastres et au-delà.

Remboursables à 1 an ..... 3 %  
d° 18 mois ..... 3 1/2 %  
d° 2 ans ..... 4 %

Il délivre des Traités, des lettres de crédit et des ordres de versements télégraphiques sur tous ces pays.

Il se charge de l'exécution des ordres de Bourse sur place et à l'étranger.

**COMPAGNIE**

DES

**MESSAGERIES MARITIMES**

LIGNE D'ÉGYPTE,

Service hebdomadaire. — Départs de Marseille, les Jedis à midi. — Relâche à Naples.

Départs d'Alexandrie pour Naples et Marseille, les mardis à 9 heures du matin.

LIGNE DE SYRIE.

Départs d'Alexandrie pour la côte de Syrie tous les quinze jours, le samedi à 4 heures du soir.

LIGNE DE L'INDO-CHINE.

Départs par quinzaine, de Suez pour l'Inde, la Chine, Java et le Japon.  
De Suez pour Maurice et la Réunion, un départ par mois.

Prix des Passages :

D'ALEXANDRIE A NAPLES

1<sup>re</sup> Classe, Fr. 275 3<sup>e</sup> Classe Fr. 90  
2<sup>e</sup> » » 185 4<sup>e</sup> » » 60

D'ALEXANDRIE A MARSEILLE

1<sup>re</sup> Classe, Fr. 375 3<sup>e</sup> Classe Fr. 125  
2<sup>e</sup> » » 250 4<sup>e</sup> » » 80

Réduction de 10 % pour les familles.

**BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE**

Fondée en 1863

Capital souscrit: Lst. 10,000,000  
Capital versé: » 5,000,000

Constantinople, Londres, Paris, Alexandrie, Caire, Port-Saïd, Smyrne, Andrioupe, Philippopoli, Aïdin, Adalia, Magnésie, Beyroul, Damas Salonique, Varna, Afun-Kara-Kissar Broussa, Larnaca, Limassol, Nicosie.

AGENCE D'ALEXANDRIE

Comptes-Dépôts, Avances sur Titres, Ordres de Bourse, Recouvrements, Lettres de Crédit, Emission de Traités et Versements télégraphiques.

**M. V. Hany**

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers en face la propriété de S. E. Ibrahim Pacha, sur le boulevard de l'Esbekieh, route N° 1, passage embelli adjacent au Quartier Copte.

**TARIF DE LA PUBLICITÉ**

DANS LE JOURNAL

**BOSPHORE ÉGYPTIEN**

**MAISONS RECOMMANDÉES :**

Avant la Chronique Locale..... Fr. 5 » la ligne.  
A la 4<sup>me</sup> page, en tête des Annonces..... 1 50 »  
RÉCLAMES, à la 3<sup>me</sup> page..... Fr. 2 » la ligne.  
FAITS DIVERS et CHRONIQUE..... 5 » »  
ANNONCES sur une colonne..... Fr. 0 50 la ligne.  
» sur deux colonnes..... 1 25 »

Au-dessus de 20 fois, 50 % de rabais pour les insertions en sus.

Annonces à l'abonnement, se traitent à l'amiable.

Nota. — Les lignes sont mesurées au corps neuf.

**A. MAYER & C<sup>IE</sup>**

Port-Saïd — Rue du Commerce — Port-Saïd

**GRANDE MAISON DE CONFECTION ET DE VÊTEMENTS SUR MESURE**

COSTUMES COMPLETS POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

Lingerie, Chaussures, Chapellerie, Ganterie, Bonneterie  
Articles de Voyage et de Toilette  
Couvertures, Cannes, Parasols, Casques, etc.

**PRIX EXCEPTIONNELS DE BON MARCHÉ**

Maisons à ALEXANDRIE et au CAIRE

**Lire PANURGE**

**JOURNAL HEBDOMADAIRE**

Le nouveau Journal Hebdomadaire très Parisien, que viennent de faire paraître MM. HARRY ALIS et FELICIEN CHAMPSAUR. Papier de luxe, illustrations originales.

( Dessins de Villette, S.-M. Jacob, des Henry Somm, etc. )

Pour recevoir franco un Numéro Spécimen de cette magnifique publication, adresser 0, 60 cent. en timbres-postes, 16, RUE D'AUMALE, 16, PARIS.

ABONNEMENT :

Un An... 25 francs. | Six Mois. 13 francs.

**BRASSERIE FRANÇAISE**  
**D'ÉGYPTE**

Société Anonyme Française, Capital : 1,600,000 Francs.

BOCK-BIER — EXPORT-BIER — BIÈRE DE CONSERVE

Concessionnaire pour l'Egypte des Machines à Glace  
système R. Pictet.

VENTE DE GLACE ET BIÈRE EN BOUTEILLE PAR DOUZAINE  
Livraison à Domicile

BUREAUX; 15, RUE SOUFFLOT. -- LIBRAIRIE CHARLES DELAGRAVE

**SI NICOLAS**

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ POUR GARÇONS & FILLES DE 8 A 15 ANS

5<sup>e</sup> ANNÉE 1882

Recueil de contes, histoires enfantines, saynettes comiques — Causeries sur les actualités, musique enfantine, poésies, devinettes et problèmes faciles, correspondance régulière avec les jeunes abonnés.

Les années 1880 et 1881 sont en vente.  
Broché, 18 fr.; relié, 22 fr.; avec tranches dorées, 23 fr.

ABONNEMENTS :

PARIS ET DÉPARTEMENTS

Un an... 18 fr. — Six mois... 10 fr.

5<sup>e</sup> ANNÉE 1882

Illustrations par Bayard, Courboin, Church, Kauffmann, Hopkins, B. de Monvel, Ed. Morin, Giacomelli, Scott, etc. — Texte par Eudoxie Dupuis, E. Desbeaux, Lafenestre, Lemercier de Neuville, Leila Hanoum, Raoul de Najac, Robert Houdin, etc.

Envoi d'un spécimen à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

ABONNEMENTS :

BELGIQUE ET AUTRES ÉTATS DE L'UNION POSTALE

Un an... 20 fr. — Six mois... 12 fr.

**BANQUE GÉNÉRALE D'ÉGYPTE**

Capital : 60,000,000 de francs

DÉPÔTS DE FONDS.

Intérêts fixés par le Conseil d'Administration :

1 1/2 0/0 Compte de chèque à disposition.  
3 0/0 Comptes à 7 jours de vue  
4 0/0 Comptes à 3 mois.  
5 0/0 Comptes à 6 mois.  
5 0/0 Comptes à 1 an.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
**de Travaux en Egypte**

SIÈGE SOCIAL AU CAIRE

(Maison Zogheb, rue Abdin)

Se charge d'entreprendre pour compte de tiers tous travaux de curage, creusement, entretien de canaux, construction de maisons, usines, ponts, digues, etc., et, en général, tous travaux publics ou privés.

Le tout avec remboursement au gré des clients, soit au comptant, soit au moyen d'annuités suivant les cas.

**ANGLO-EGYPTIAN BANKING**

COMPANY LIMITED

Capital Liv. Ster. 1,600,000  
Entièrement versé.

SIÈGE PRINCIPAL A LONDRES

SUCCURSALES

à PARIS

à Alexandrie, et au Caire.

Agences à Larnaca et à Nicosia (Chypre).

Comptes et dépôts. — Avances sur titres, sur dépôts de coton et autres produits — Ordres de bourse. — Recouvrements. — Lettres de crédit. — Traités sur l'étranger et Versements télégraphiques.

**BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE**

**CAISSE D'ÉPARGNE**

La Banque Impériale Ottomane a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de créer au Caire et à Alexandrie une Caisse d'Épargne, qui commencera à fonctionner à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain dans les bureaux mêmes de la Banque.

La Caisse d'Épargne ne recevra pas moins de 25 piastres au tarif et n'acceptera pas plus de 10,000 P. T. d'un seul déposant. Elle bonifie 3 0/0 d'intérêt par an, sous réserve de modifier ce taux si les circonstances l'exigent. Les versements et les retraits devront se faire toujours par 25 piastres ou par multiples de 25 piastres sans fractions.

La Banque Impériale Ottomane tient à la disposition du public des exemplaires du règlement de la Caisse d'Épargne et tous autres renseignements.

Le Caire, le 30 juin 1881.

**CRÉDIT LYONNAIS**

CAPITAL: 200 MILLIONS

Service des assurances

**LE MONDE**

Capital: 45 millions — Garanties: 85 mill.  
Assurances contre l'Incendie  
Assurances sur la Vie Humaine  
Assurances contre les Accidents

**CAISSE PATERNELLE**

Capital: 20 millions — Garanties: 35 mill.  
ASSURANCES

sur la Vie Humaine

S'adresser au Crédit Lyonnais, directeur particulier pour l'Égypte: à Alexandrie, rue Chérif Pacha n. 19, et dans les autres villes à ses Agences et chez ses correspondants.